## EMISSIONS DE TITRES DE CAPITAL 2019 SOCIETES DE LA COTE DE LA BOURSE

N° de Visa	Date de Visa	Sociétés	Nature de l'opération	Montant nominal en D.	Nbre de titres émis	Nominal en D	Prix d'émission en D	Parité	Jouissance	Montant de l'opération en D.	Période de souscription ou d'attribution	Souscription publique ou Distribution entre actionnaires	Capitaux levés en D
19-1019	19/2/19	Arab Tunisian Lease -ATL-	en numéraire	10 000 000 (4)	10 000 000 (4)	1	2,100	2n/5a	1/7/19	21 000 000	du 06/03 au 05/04/2019	Redistribution entre les actionnaires : du 11 au 19/04/19	15 750 000
												Souscription du public : du 24/04 au 24/05/19	
												Limitation au montant souscrit à condition qu'il atteigne au moins les 3/4 de l'augmentation	
19-1024	29/3/19	Banque Nationale Agricole -BNA-		144 000 000	28 800 000	5			1/1/19		du 15/04 au 21/06/2019	Redistribution entre les actionnaires : du 27/06 au 03/07/19	168 172 224
			En numéraire	140 800 000 (1)	28 160 000 (1)		12,000	4n/5a		337 920 000		Souscription du public : du 08 au 12/07/19	
												Faculté de se limiter au montant souscrit à condition qu'il atteigne au moins les 3/4 de l'augmentation	
			Incorporation de réserves	3 200 000	640 000		-	1g/55a		3 200 000	à partir du 15/014/2019		
-	-	Société Tunisie Valeurs	Incorporation de réserves	10 000 000	2 000 000 (2)	5	-	lg/la	1/1/19	10 000 000	à partir du 29/04/2019		-
-	-	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT-	Incorporation de réserves	33 000 000	33 000 000	1	-	1g/5a	1/1/18	33 000 000	à partir du 13/05/2019	-	-
19-1027	29/4/19	Société Land'Or	En numéraire	5 452 935 (6)	5 452 935 (6)	1			1/1/19	44 986 713,750			
			Avec exercice des droits préférentiels de souscription	4 846 875 (6)			8,250	ln/la		39 986 718,750	du 20/05 au 28/06/2019	Redistribution entre les actionnaires : du 01 au 05/07/19	37 630 882
												Souscription du public : du 08 au 12/07/19	
												Faculté de se limiter au montant souscrit à condition qu'il atteigne au moins les 3/4 de l'augmentation	
			Avec suppression des droits préférentiels de souscription	606 060	606 060		8,250			4 999 995			
19-1028	30/4/19	Société d'Articles Hygiéniques -SAH-	En numéraire (3)	5 026 597	5 026 597 (3)	1	10,000	1n/12a	1/1/19	50 265 970	du 16/05 au 21/06/2019	Faculté de se limiter au montant souscrit à condition qu'il atteigne au moins les 3/4 de l'augmentation	50 265 970
											prorogée au 28/06/2019		
-	-	Euro-Cycles S.A Tunisie Leasing et Factoring -TLF-	Incorporation de réserves Incorporation de réserves	810 000 2 250 000	810 000 450 000	5	-	1g/10a 1g/23a	1/1/19 1/1/19	810 000 2 250 000	à partir du 01/07/2019 à partir du 01/07/2019	-	-
-		Telnet Holding	Incorporation de réserves	1 102 800	1 102 800	1	-	1g/25a 1g/10a	1/1/19	1 102 800	à partir du 01/07/2019	<u> </u>	
-	-	Manufacture de Panneaux Bois du Sud - MPBS-	Incorporation de réserves	1 420 650	710 325	2	-	1g/10a	1/1/19	1 420 650	à partir du 10/07/2019	-	-
-	-	Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-	En numéraire avec libération par compensation de créances (5)	4 000 000	4 000 000	1	2,000	-	1/1/19	8 000 000	-	-	-
-	-	Société Elbène Industrie	Réduction du capital (7)	20 000 000	10 000 000	2	-						20 000 000

<sup>(1)</sup> Dont 14 145 648 actions nouvelles à souscrire par l'Etat Tunisien et les entrepises publiques selon la même parité et à libérer par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu par la banque.

<sup>(2)</sup> La parité d'attribution des actions gratuites étant d'une action gratuite pour une action ancienne, il n'était pas nécessaire de créer des droits d'attribution.

<sup>(3)</sup> En vue de respecter la parité d'exercice des droits de souscription, la société procèdera au rachat et à l'annulation d'un droit rompu.

<sup>(4)</sup> Agmentation de capital réalisée à hauteur de 75% du montant initialement émis.

<sup>(5)</sup> Agmentation de capital réservée à la Société Moderne de Céramique -SOMOCER-.

<sup>(6)</sup> L'augmentation de capital avec exercice des droits préférentiels de souscription a été réalisée à hauteur de 82% du montant initialement émis, soit un montant nominal souscrit de 3 955 259 dinars et ce, par la souscription à

<sup>(7)</sup> Par la réduction de la valeur nominale de l'action de 4 dinars à 2 dinars.

<sup>(8)</sup> Dont un montant de 25 000 000 dinars (soit 12 500 000 actions nouvelles) à souscrire par la BIAT, la STB et la BNA et à libérer par compensation de créances bancaires échues et certaines, et un montant de 20 000 000